

## Communiqué de presse

### Aide aux entreprises : la Communauté de Communes met en place un numéro unique

Le Président de la communauté de communes a annoncé la semaine dernière la mise en place, en association avec l'ensemble des partenaires de la collectivité, d'une cellule de crise à destination des entreprises du territoire pour leur venir en aide dans ce contexte difficile.

Ainsi la collectivité a mis à disposition des entreprises un numéro unique : 05 49 66 77 27 (du lundi au vendredi) et une adresse mail ([dev.economique@thouars-communaute.fr](mailto:dev.economique@thouars-communaute.fr)). Toute entreprise rencontrant des difficultés, dans la gestion du quotidien, dans la sollicitation des aides mises en place par l'Etat et la Région et/ou dans la reprise de son activité, peut contacter cette cellule.

De plus, la Communauté de Communes travaille à la rédaction d'un règlement d'intervention, qui déterminera les critères de versement d'une aide, complémentaire aux dispositifs existants, pour accompagner les entreprises les plus fragilisées.

Pour en savoir plus rendez vous sur la page ECONOMIE – COVID 19 du site internet [www.thouars-communaute.fr](http://www.thouars-communaute.fr)

**Contact :**

**Service communication, Christine Dubard-Boisseau, 05 49 66 73 14/06 80 40 09 13**